

Décision

Générale

colonial

Décision n° 179 MILICE INDIGENE ET MILITAI – RES DETACHES HORS CADRES.

n° 179

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 5 du 30/03/1943

Date de publication
24 février 1943

Date du numéro
30 mars 1943

TEXTE INTÉGRAL

1. 'Adjudant-Chef TISSERAND de l'Infanterie Coloniale est placé dans la position Hors Cadres pour compter du 20 Février 1943 et affecté à la Milice Indigène à la même date.